

LA SEMAINE

À RADIO-CANADA

Le 31 janvier 1959 Vol. IX, no 18 (10c)

Le Service du film

(pages 2 et 3)

100,000 disques

(page 4)

La musicothèque

(page 5)

La bibliothèque de référence

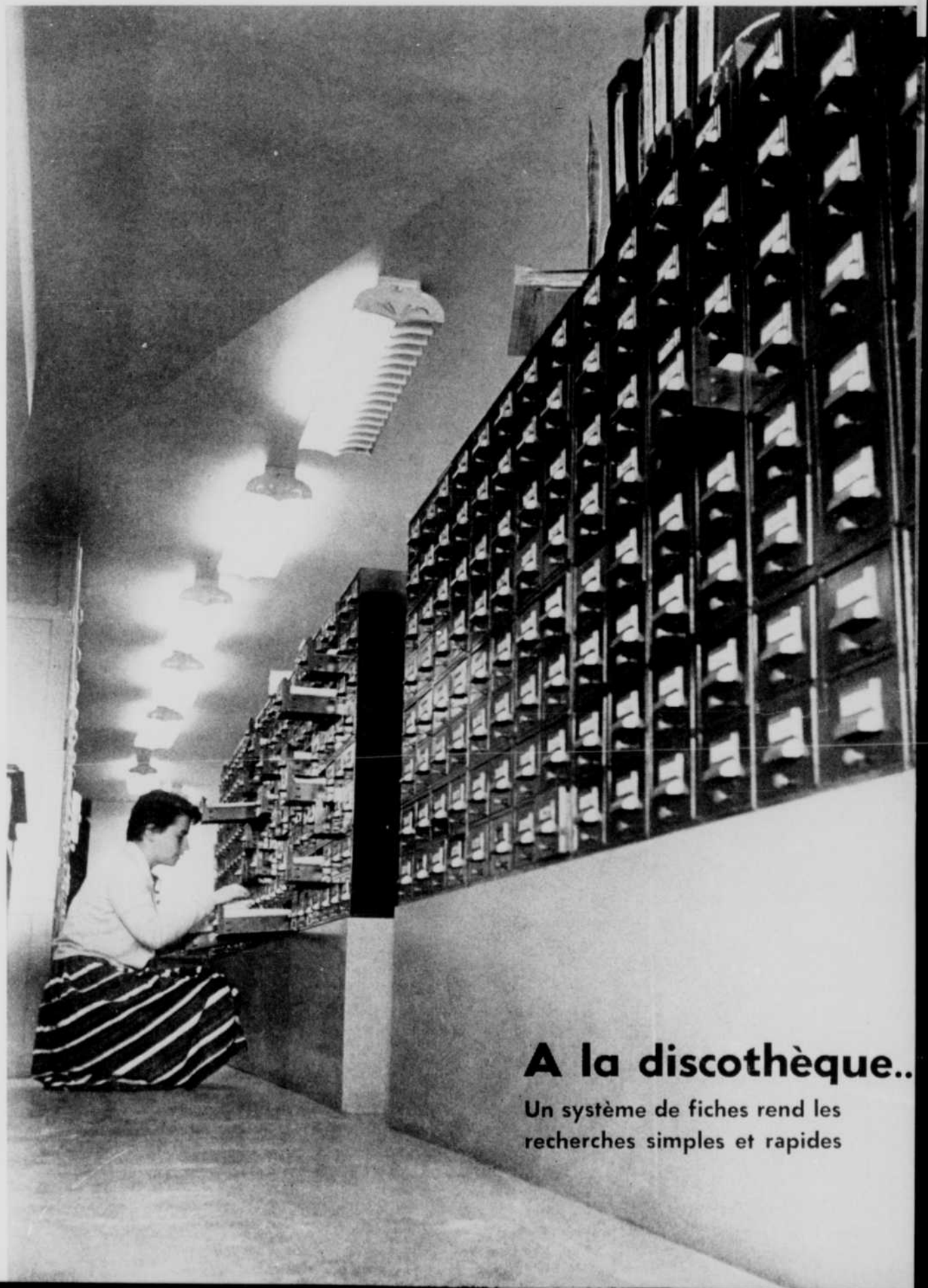
(page 6)

Le kinescope

(page 7)

Les transcriptions du Service international

(page 8)



A la discothèque..

Un système de fiches rend les
recherches simples et rapides



La cinémathèque de Radio-Canada est aussi variée qu'abondante. C'est le refuge des réalisateurs à l'affût d'un kinescope ou de séquences filmées.



La distribution des films et des kineoscopes de la cinémathèque de Radio-Canada requiert un travail assidu. Il faut les expédier aux postes indépendants et souvent aussi aux pays étrangers.

Dans ce numéro . . .

"La Semaine" consacre sa présente édition à quelques services de Radio-Canada qui sont, dans l'ensemble, peu connus du public et qui jouent toutefois un rôle indispensable dans notre système de radio-télévision. Nous espérons que les textes publiés dans ce numéro sauront intéresser les lecteurs et leur faire mieux comprendre la raison d'être et le fonctionnement des services en question.

Le rôle du Service du film

On attribue de l'intelligence aux enfants qui posent toujours des questions, et cela se conçoit puisque ces questions témoignent de l'éveil de leur esprit. Ils veulent apprendre, ils veulent surtout comprendre. Il existe bien des adultes qui sont intelligents de cette façon, et c'est dans le but de répondre à leur mille et une questions sur le Service du film à Radio-Canada, que nous rédigeons ces lignes.

Les gens qui ne considèrent, à la TV, que les émissions dramatiques ou les programmes de variétés, seront surpris d'apprendre que le film est un élément vital de la télévision. On ne l'utilise pas que pour les besoins de la programmation, mais il s'impose, par nécessité, dans toutes les émissions.

Les plus observateurs auront remarqué des séquences filmées dans les extérieurs de téléromans tels que *les Belles Histoires*, *la Famille Plouffe*, *Je vous ai tant aimé* ou encore dans une série comme *la Tête et les jambes*.

A ce sujet, M. Jean-Paul Le Pailleur, directeur du Service du film, nous a déclaré : "Le film est essentiel à la télévision, et même si ceux qui en sont responsables travaillent dans l'ombre, cela n'empêche pas le film de jouer un rôle très important à la télévision".

Le Service du film accomplit trois tâches bien distinctes : il se procure les films dont il a besoin; il produit des films et, enfin, il les distribue.

L'obtention des films

C'est M. Maurice Bastien qui voit à obtenir les films que Radio-Canada entend présenter à la télévision. Pour se procurer ces films, il faut faire certaines recherches et démarches. Une fois en possession de ces films, on les visionnera pour constater s'ils sont en bonne condition. Puis on établira les contrats à l'avenant, après avoir obtenu les droits de projection.

Il existe dans le public une fausse rumeur qui veut qu'on ne montre à la

télévision que des films qui datent de cinq ou dix ans. Ce n'est pas la loi, du moins au Canada. Tout récemment encore, Radio-Canada montrait un film tout neuf : *les Carnets du major*



Jean-Paul Le Pailleur, directeur du Service du film

Thompson et un autre film aussi récent : *la Maison du souvenir*. Le seul règlement qui soit rigoureux est celui-ci : en général, les longs métrages ne sont montrés à la télévision que deux fois; on consent parfois une autre reprise quand la demande est pressante. Contrairement à ce qu'on croit dans certains milieux, on ne représente un film qu'au bout d'une année et demie.

On apporte un soin et un goût particuliers à l'achat ou à la location de ces films. Il en faut pour tous les goûts, même si l'on sait qu'il est impossible de "contenter tout le monde et son père" . . .

Et que dire de la censure des films à Radio-Canada? Tout le monde sait que c'est là un sujet très délicat qui a fait couler beaucoup d'encre et de salive. Or, voici l'attitude de Radio-Canada sur ce point. La Société ne se base pas sur les mêmes barèmes que le Bureau de censure provincial.

"Le film est essentiel à la télévision."



Maurice Bastien, adjoint au Service du film, termine les préparatifs qui lui permettront de visionner le dernier film reçu.

Elle suit la critique saine et morale d'une revue spécialisée sur la question. Radio-Canada considère en plus que l'éducation relevant des parents et non de l'état, il appartient à ces derniers de juger si un film peut être vu par les enfants. D'ailleurs la plupart des longs métrages sont montrés après neuf heures. Les téléspectateurs sont donc ou devraient être, à cette heure-là, des adultes. Radio-Canada refuse des films tous les jours parce qu'il serait immoral de les présenter. A certains autres, elle impose les coupures nécessaires.

La production

Radio-Canada ne produit pas de films au même titre que l'Office national du film, mais elle répond elle-même à certaines exigences précises en ce domaine. Ainsi, son Service du film tourne de courts métrages et parachève le travail à accomplir sur les films qu'il possède déjà. Par exemple, lorsqu'il s'agit d'illustrer les bulletins de nouvelles ou de présenter des

scènes d'extérieur au cours d'une émission réalisée en studio, le Service du film apporte son concours.

Dix cameramen se tiennent continuellement à la disposition du Service du film. Ce sont eux qui tournent tout ce qui fait l'objet d'une nouvelle : sports, accidents, incendies, visites de célébrités. Ils s'occupent aussi des reportages et de tous les films qui passent à des émissions comme *Point de mire*, *Reportages* ou *Caméra '59*.

De la caméra, les pellicules doivent passer au laboratoire pour y être développées, montées, épissées et minütées. Trente monteurs ne suffisent pas à la tâche, tant les films sont nombreux !

La distribution

Le Service du film reçoit des milliers de films de toutes sortes : commerciaux, nouvelles, sports, etc. Il importe alors de les cataloguer, de les classer après les avoir inspectés et net-

toyés. Question de pouvoir facilement les retrouver au besoin. Il faut ensuite les acheminer vers les réalisateurs, les examinateurs techniques et la censure. Dans plusieurs cas, ils doivent être expédiés aux stations privées de télévision.

Le doublage

Par doublage, on entend "l'opération par laquelle la bande sonore d'un film est remplacée par une autre, dans la langue du spectateur". On accomplit actuellement pareille tâche sur *War in the Air* qui fera suite à *Victoire sur mer*, avec le concours du réseau CBS. Les commentaires français émaneront des studios de Radio-Canada. Cette version française sera, par la suite, exploitée en Europe.

Cinémathèque et "Stock shots"

Le Service du film possède une cinémathèque complète. Les réalisateurs peuvent y puiser à volonté. Mais

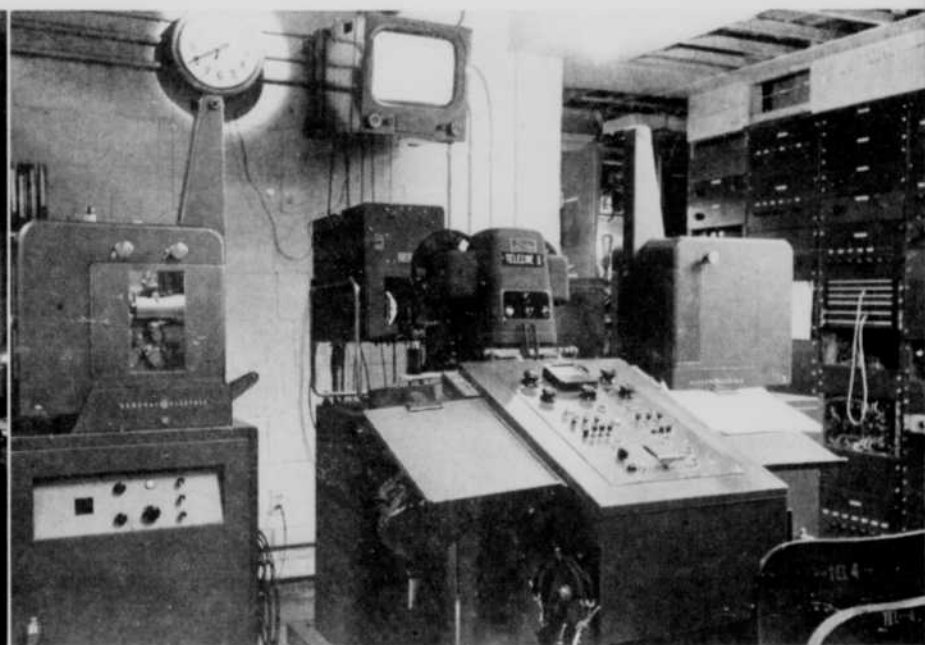
il y existe une subsidiaire intéressante connue sous le nom barbare de "Stock shots". (Que les dieux de la traduction viennent à notre secours !)

Ces prises de vue touchent aux sujets les plus variés. Pour bien expliquer leur utilité, donnons un exemple. A supposer que le réalisateur d'un téléroman ait besoin d'une scène de chantier, de bûcherons à l'oeuvre, c'est aux "Stock shots" qu'il ira frapper. Cette section lui fournira un choix abondant du genre. Si, par exemple, Radio-Canada veut illustrer à l'écran la biographie d'une célébrité, elle trouvera aux "Stock shots" des prises de vue mettant en vedette la vie de ce personnage. Cet approvisionnement date de 1952. On s'en est servi abondamment et fort à propos lors de la mort de Sa Sainteté Pie XII.

Il existe en plus, entre les différents postes de Radio-Canada, un échange de films de cinémathèque des plus précieux, de Halifax à Vancouver.



La salle de téléciné, d'où sont projetés par le truchement d'appareils spéciaux toutes les insertions filmées qui doivent passer à l'écran.



On aperçoit ici, en gros plan, le mystérieux appareil de téléciné qui sert à la transmission des films.



Mlle Marie Bourbeau, directrice de la discothèque, donne ici quelques indications à une assistante, pour l'achat de certains disques. Pour satisfaire la radio et la télévision, il faut s'approvisionner sans cesse.



Le réalisateur Jean-Yves Contant cherche une oeuvre qu'il entend mettre au programme d'une prochaine émission; un membre du personnel de la discothèque l'assiste dans ses recherches.

Collection imposante de 100,000 disques à la discothèque de Radio-Canada



Les salles d'écoute sont toujours occupées à la discothèque. Nombreux sont les réalisateurs et les organisateurs d'émissions qui viennent y faire des visites parfois assez prolongées. Le réalisateur écoute plusieurs oeuvres avant d'arrêter son choix sur celles qui constitueront le programme de son émission musicale. Le choix d'un morceau-thème pour une série d'émissions, tant à la télévision qu'à la radio, demande souvent une étude minutieuse.

La discothèque de Radio-Canada à Montréal possède une très importante collection de disques qui la place aux premiers rangs des organisations du genre en Amérique.

Elle alimente un grand nombre d'émissions de radio et de télévision ainsi que le Service international de Radio-Canada.

"A qui sert surtout la discothèque?", demandons-nous à Mlle Marie Bourbeau, directrice de ce service. — "Aux réalisateurs et aux organisateurs qui ont besoin d'un thème, surtout au début d'une série d'émissions, d'une trame sonore; aux chorégraphes pour préparer un ballet; aux scripteurs qui désirent entendre certaines oeuvres d'un compositeur en particulier, afin de pouvoir mieux présenter certaines émissions musicales."

A la radio, on se sert des disques surtout pour les émissions strictement musicales; à la télévision, comme décors sonores, dans les téléthéâtres, dans les films, derrière chaque image qui paraît à l'écran.

"Mais pour répondre à toutes les demandes des réalisateurs et satisfaire à toutes les exigences des émissions déjà si variées, vous devez posséder une imposante collection de disques." — "Evidemment. Notre discothèque contient tout près de 100,000 disques de tous genres: musique classique, populaire ou de jazz, des opéras, des chansonnettes, du folklore, ainsi que

des airs français, anglais, italiens, espagnols, russes, allemands, etc. On y trouve également de la musique de scène, des enregistrements de pièces de théâtre et des poèmes; de la musique symphonique, de la musique de chambre, de la musique pour instruments solos."

Le commerce du disque a pris, depuis quelques années, des proportions considérables, surtout depuis l'avènement du disque microsillon et du disque stéréophonique. Sait-on qu'aux Etats-Unis seulement, on produit annuellement plus de 400,000,000 de disques? La production étrangère, en France et en Angleterre en particulier, est également très importante. En mentionnant la France, cela nous fait penser aux enregistrements de disques parlés. Ce pays s'est distingué dans ce domaine. La discothèque possède un grand nombre de conférences, reportages, discours, poèmes qui alimentent certaines émissions éducatives ou qui servent comme documentaires à l'occasion d'un événement quelconque.

Toutes ces considérations nous amènent à dire que les membres du personnel de la discothèque doivent être, de nos jours, des spécialistes dans le domaine du disque. Aussi travaillent-ils en étroite collaboration avec les réalisateurs. Ces employés doivent bien connaître tous les rouages du service ainsi que la matière dont il dispose pour trouver rapidement tel

opéra de Scarlatti, Gluck, Rameau, Cimarosa, Puccini, etc.; telle oeuvre de Beethoven, Bartok, Rachmaninoff, Sibelius, Stravinsky, Pizetti, Manuel de Falla, Villa-Lobos, Berg, Hindemith, Milhaud, Delius ou Ravel; tel air de folklore allemand, suisse, hongrois, polonais, roumain, russe, scandinave ou canadien; une chansonnette française ou étrangère qui date de telle époque pour être insérée dans le contexte d'une émission; toutes les compositions inscrites au programme d'une émission de jazz; les pièces de musique de ballet de Lulli, de Tchaïkovsky, de Ravel, de Satie, de Prokofiev, de Poulenc, etc.; symphonies, sonates, concertos; musique pour flûtes, hautbois, cors, bassons, trompettes, violes, violons, violoncelles, contrebasses, harpes, guitares et mandolines.

Pour trouver rapidement parmi 100,000 disques, l'oeuvre demandée, une classification méthodique et minutieuse s'impose.

Mlle Marie Bourbeau déclare que la discothèque est organisée comme une bibliothèque; tous les disques sont classifiés, indexés, catalogués, minutés et numérotés. "Permettez que je vous interrompe ici; vous dites que tous les disques doivent être minutés; qui fait cette opération et pour quelle raison?" Toujours patiente et

aimable, Mlle Bourbeau nous explique qu'il est absolument nécessaire de connaître, pour servir les fins d'une émission, la durée exacte d'une pièce musicale. Le réalisateur, en effet, peut avoir besoin d'un thème d'une certaine durée ou d'oeuvres musicales totalisant 15, 30 ou 60 minutes d'émission. On lui suggérera alors quelques disques ayant la durée voulue. Le chronométrage s'effectue à la discothèque et le temps de la pièce musicale est immédiatement inscrit sur le disque même.

Le système de classification est très simple. Chaque disque est inscrit au catalogue d'après le nom du compositeur, le titre de la pièce, le nom du ou des interprètes, ou du chef d'orchestre.

On établit à environ 10,000 par mois le nombre de disques servant aux réalisateurs.

La discothèque comprend une importante phonothèque où l'on conserve plus de 4,000 enregistrements d'émissions qui constituent des archives indispensables. Ce service contrôle également la circulation et la distribution des enregistrements des propres émissions de Radio-Canada. Il s'agit, en particulier, d'émissions musicales, de causeries ou d'émissions spéciales en rapport avec des événements de caractère politique ou d'intérêt national.

La musicothèque

Des partitions d'oeuvres de tous genres

Le service de la musicothèque, ou de la musique en feuilles, dessert les émissions en direct des réseaux français et anglais de radio et de télévision ainsi que les émissions musicales du Service international.

"Pour alimenter toutes ces émissions, ne faut-il pas avoir en réserve un très grand nombre de compositions musicales?"

"En effet", de répondre Mlle Thérèse Rochette, directrice de ce service, "la musicothèque contient au delà de 100,000 compositions, comprenant de la musique d'orchestre, de la musique de chambre, de la musique instrumentale, des partitions de musique vocale pour opéras, oratorios et cantates, ainsi que des partitions format de poche pour le folklore, les lieder, les mélodies, les ballades, les chansonnettes, la musique populaire, etc."

La musicothèque possède un bon répertoire d'oeuvres classiques et de musique contemporaine. Cependant, plusieurs oeuvres du répertoire contemporain ainsi que les compositions dont les droits d'auteurs sont encore réservés, sont en location et doivent être obtenues des éditeurs européens ou américains. C'est le personnel de la musicothèque qui doit alors faire toutes les démarches voulues.

"La section de la musique canadienne", déclare la directrice de la musicothèque, "prend de l'importance de jour en jour."

Les droits d'auteurs et leurs multiples problèmes ressortissent à ce service. Lorsque, pour les besoins d'une émission, il faut faire des arrangements, des orchestrations, des traductions d'oeuvres, la musicothèque doit au préalable obtenir l'autorisation des éditeurs. Pour se faire une idée de la responsabilité de ce service, disons que les émissions de variétés seulement demandent environ 75 arrangements par semaine.

La manipulation de plus de 100,000 compositions exige une organisation méticuleuse. Aussi le catalogue, le fichier, le contrôle des prêts, les réclamations, l'enregistrement des nouvelles compositions, la correspondance avec les éditeurs font-ils l'objet d'une attention particulière de la part du personnel pour une mise à jour constante. Il ne faut pas perdre de vue que la musicothèque est le puits qui alimente constamment toutes les émissions musicales en direct.

Ce service donne également aux réalisateurs, aux rédacteurs de textes ainsi qu'aux chefs d'orchestre, toutes les informations dont ils peuvent avoir besoin.



Ces nombreuses compositions et partitions ne dorment pas longtemps sur les étagères de la musicothèque, en raison des fréquentes visites des réalisateurs et des chefs d'orchestre qui viennent s'y alimenter.



On trouve souvent dans les revues, magazines et autres périodiques des articles intéressants et fort documentés sur les sujets les plus divers.

La bibliothèque de référence

Précieuse source de renseignements pour la production des émissions

Au 12^e étage de l'édifice Radio-Canada, nous entrons dans une salle qui nous paraît trop petite avec ses étagères bourrées de livres, ses rangées de tiroirs remplis de fiches, ses tables où s'empilent journaux et revues : c'est la bibliothèque de référence.

— Je comprends qu'une bibliothèque de référence soit bien importante pour un organisme comme Radio-Canada, mais pourquoi tant de volumes, de journaux, de périodiques, de revues, de magazines, d'images et d'illustra-

tions? A quoi cela peut-il servir dans un poste de radio ou de télévision?

— La bibliothèque est ouverte à tous les employés de Radio-Canada pour la consultation sur place et pour le prêt, répond Mlle Yolande Doucet, bibliothécaire en chef. Elle sert surtout, cependant, au personnel de la production : réalisateurs, décorateurs, costumiers et aux animateurs de grandes émissions.

— J'imagine assez facilement les services que la bibliothèque peut rendre aux réalisateurs, lorsqu'il s'agit, par exemple, d'une émission dramatique, mais, si l'on excepte les ouvrages techniques, je ne vois pas bien le rôle d'une bibliothèque dans le travail des décorateurs et des costumiers.

— Nous reviendrons sur le sujet un peu plus tard. Si vous le voulez bien, voyons d'abord la bibliothèque proprement dite, reprend mon aimable interlocutrice.

La bibliothèque de Radio-Canada, à Montréal, comprend 10,250 volumes reliés et plus de 10,000 brochures couvrant tous les domaines des connaissances humaines, mais plus spécialement : a) les ouvrages traitant du Canada (toutes les publications du gouvernement fédéral); b) les ouvrages traitant des divers pays représentés dans notre Service international; c) les affaires internationales; d) la musique; e) le théâtre; f) la radio et la télévision (collection d'ouvrages techniques).

On y trouve aussi une collection de quelque 600 titres différents de périodiques et journaux canadiens et étrangers (en 15 langues). Les revues indexées sont conservées, les autres dépouillées; les articles de valeur sont mis en dossier sous 2,000 rubriques.

Le catalogue de la bibliothèque compte 70 tiroirs de fiches classifiées.

Chaque jour, d'autres fiches viennent s'ajouter aux milliers qui existent déjà.

"Et maintenant", d'ajouter Mlle Doucet, "je répondrai à la question que vous m'avez posée plus haut, en vous parlant d'une section de notre bibliothèque qui est peu connue du public."

Le noyau d'une collection iconographique, formé en 1957 seulement, a déjà acquis une certaine importance. Cette collection d'images cataloguées et classifiées comprend des personnages, des monuments et lieux historiques de tous les pays et de toutes les époques, ainsi que des paysages, des animaux, des oiseaux, des scènes de tous genres des cinq parties du monde. Les sujets canadiens y sont parti-

culièrement intéressants. Un grand nombre de ces images, qui servent de documents, sont souvent projetées sur l'écran pour des fins d'illustration.

C'est ici que viennent se documenter le dessinateur et la costumière avant d'esquisser et de confectionner un costume d'époque ou des temps modernes, un costume particulier à un pays ou à une classe de la société : ecclésiastiques, juges, militaires, etc. Cette collection d'images révélera également au décorateur le genre d'architecture et le style d'époque qui conviennent à son décor : maisons, meubles, peintures, etc.

En somme, la bibliothèque de référence de Radio-Canada est réellement une mine de renseignements.



Miroirs de l'actualité dans tous les domaines, les journaux et périodiques sont très utiles lors de leur parution. Certains articles peuvent même être consultés avec profit plusieurs années après leur publication.



Nombreux sont ceux qui viennent consulter sur place les "trésors" de la bibliothèque. Souvent ces visites porteront fruit aux intéressés en facilitant grandement leur travail.



Le principe du kinescope est simple : une caméra photographie directement, sur le tube récepteur, les images d'une émission en direct et les fixe sur pellicule. On remarque ici un technicien à l'oeuvre.



Le domaine des "kinés" est un labyrinthe où les profanes risqueraient de perdre le fil d'Ariane. Les techniciens que l'on voit ici se sentent bien à l'aise au moment où ils font un enregistrement.



Le développement d'un kinescope ressemble en tous points à celui d'un film ordinaire : les bains d'acide, les bains d'eau et la transposition du négatif au positif.



Le traitement d'un film de kinescope exige beaucoup de soin. Une fois asséché, il sera examiné attentivement pour qu'on puisse en apprécier la qualité.

LE KINESCOPE

Radio-Canada emploie 500,000 pieds de pellicule de kinescope chaque mois. Ces enregistrements alimentent plusieurs postes de télévision.

Nous empruntons à un fascicule publié par Radio-Canada la définition d'un kinescope : "Le principe du kinescope est simple : une caméra de cinéma photographie directement, sur le tube récepteur, les images d'une émission en direct et les fixe sur pellicule". Toutefois, le procédé d'enregistrement est compliqué et il exige une technique parfaite. La synchronisation des images est très délicate; le moindre décalage fait apparaître des battements ou des barres, à la retransmission.

Interviewé à ce sujet, M. Jean-Guy Villeneuve nous a tenu les propos suivants :

"Je ne voudrais pas trop m'étendre sur le sujet, pour cette excellente raison, il faut bien se l'avouer, que le kinescope a connu ses beaux jours après nous avoir rendu cependant, de bien grands services. Il sera bientôt remplacé et ce, après un perfectionnement nécessaire, par l'enregistrement vidéo-magnétique. On s'en sert déjà au poste de Radio-Canada de Winnipeg, pour retransmission de programmes à Vancouver."

Services indispensables

Mais les services qu'a rendus le kinescope et qu'il continue de rendre, sont indispensables. On tourne d'ordinaire, à Radio-Canada, un demi-million de pieds de pellicule de kinescope par mois, soit l'équivalent de 45 heures d'émissions par semaine.

A cause de l'immensité du territoire desservi, Radio-Canada trouve un grand avantage à se servir du kinescope, qu'elle peut expédier par avion dans les régions les plus éloignées. En raison des six fuseaux horaires dif-

férents, ce procédé permet de reporter à une heure plus favorable la transmission d'un événement qui surviendrait, par exemple, à 10 heures du soir à Vancouver, alors qu'il est 2 h. 30 du matin à Terre-Neuve.

"Il n'en reste pas moins", de poursuivre M. Villeneuve, "que nous fournissons dans le moment, au poste de Rouyn par exemple, 60 heures de films et de kinescopes par semaine. Le poste CFCL-TV (Timmins) reçoit une proportion de 40% de films; le poste CKSO à Sudbury reçoit, lui, 15 heures de kinescopes français par semaine et le poste CBWT de Winnipeg, 10 heures par semaine. Ces kinescopes comprennent des émissions telles que *Pépinot et Capucine* (en reprise), *le Courrier du roy*, *Music-Hall*, etc."

"Il faut songer aux postes qui ne passent pas nos programmes en direct. C'est ainsi que nous pouvons retransmettre, en différé, des émissions telles que *l'Heure du concert* et *la Famille Plouffe*. Et comme Radio-Canada est membre d'Eurovision, il existe entre ces deux sociétés un échange qui permet la distribution mutuelle de kinescopes intéressant surtout les jeunes. Quatorze postes européens, australiens et américains bénéficient de cette entente."

"Fait intéressant à souligner et ignoré du public", continue M. Villeneuve, "nous distribuons tous les films des émissions réalisées à CBMT, notamment *Tapp Room* et *Overnight*, télémission qui débutera bientôt. Il en est de même de *l'Heure du concert* et *The Plouffe Family*. Cette distribution se fait à 40 stations."

Concerts de musique canadienne présentés à travers le monde



Les réalisateurs-annonceurs du Service international se sentent parfois des vellétés d'ambassadeurs. Ici, Paul Michaud examine des rubans sonores qu'il a reçus de l'étranger.



C'est grâce au Service international de Radio-Canada que nos services armés peuvent entendre les principales émissions canadiennes. Les enregistrements leur sont expédiés outre-mer par avion.

"Le Service international de Radio-Canada vous présente maintenant un concert de musique canadienne".

C'est par ces paroles que l'annonceur belge, luxembourgeois ou français, pour ne pas mentionner les autres, présente les disques de transcription musicale qu'il reçoit du Service international de Radio-Canada.

Et, de nous expliquer M. Roy Royal, chef de la section musicale du Service international, notre travail consiste à enregistrer nos plus beaux programmes musicaux sur rubans magnétiques avec lesquels nous produisons des disques microsillons de 12 pouces. 350 exemplaires de chacun de ces disques sont expédiés d'abord à tous nos ambassadeurs et agents consulaires canadiens, ainsi qu'à 80 réseaux de radio de par le monde".

— Pourquoi sur disque et non pas sur ruban ?

— Parce que la majorité des pays, à quelques exceptions près, préfèrent les disques aux rubans. Pour vous donner une idée de la nature de notre service, voyez ce catalogue. Il contient la nomenclature de 45 programmes de musique presque exclusivement canadienne. Le service a pour but de faire connaître à l'étranger la musique de nos compositeurs et la qualité de nos interprètes. Comme depuis quelques années nous produisons des artistes de renommée internationale, il arrive que nous les présentions dans des oeuvres autres que canadiennes, afin de faire connaître à l'étranger la qualité de l'interprétation musicale chez nous. Pour vous bien expliquer l'importance de cette *ambassade musicale*, je tiens à vous dire qu'il y a deux ans, à l'occasion du bicentenaire de Mozart, nous avons envoyé à Vienne deux disques faisant entendre les voix

de Pierrette Alarie et Léopold Simoneau. Or, on trouva les disques si réussis qu'on les réexpédia sur-le-champ à Salzbourg, pour fins de diffusion pendant le festival auquel participaient nos deux vedettes canadiennes.

Nos catalogues comprennent de la musique canadienne vocale et instrumentale. Ils comportent aussi de la musique folklorique canadienne-française, interprétée par des solistes, de petits ensembles et les Disciples de Massenet. Nous voyons également à inclure la musique folklorique d'origine anglaise, dans les mêmes proportions et avec la même variété de présentation.

Nos disques comprennent aussi de la musique populaire avec grand orchestre (Neil Chotem), avec orchestre de chambre et des ensembles de jazz. Jusqu'à présent nous avons enregistré 480 oeuvres de compositeurs canadiens.

La section musicale s'occupe aussi de faire venir des enregistrements des grands festivals européens, que nous mettons à la disposition des réseaux français et anglais de Radio-Canada. Cet échange, de souligner M. Royal, a grandement contribué à faire connaître et apprécier notre musique en pays étrangers. Notre service est en voie de réaliser une anthologie sonore de la musique canadienne.

A l'Exposition de Bruxelles, l'été dernier, tous les matins, de midi à 1 heure, nous avons fait entendre, dans l'amphithéâtre du Pavillon canadien, un concert de musique canadienne, avec commentaires français, anglais et flamands. Nous avons procédé à peu près de la même façon lors du festival de Stratford.

LA SEMAINE À RADIO-CANADA
LE 31 JANVIER 1959

Autorisée comme envoi postal
de la deuxième classe,
Ministère des Postes,
Ottawa.

Abonnement : \$2.00 par année
(États-Unis : \$3.50)

LES SERVICES D'INFORMATION
C.P. 6000, MONTRÉAL

MAÎTRE DE POSTE : Si non réclamée, s'il vous plaît retourner après cinq jours.